

Règlement du Concours de la pétanque en doublette mixte

1. La Section de Pétanque du CSSNANTES organise un concours de Pétanque sur le terrain au complexe sportif rue louis joxe NANTES le samedi 8 novembre 2008.
 2. Le concours se jouera en doublettes (2 joueurs ou 2 joueuses ou 1 joueur et 1 joueuse) Chaque joueur se dispose de 3 boules ,1 cochonnet et un mètre.
 3. Le concours est réservé aux **licenciés Compétitions et loisirs** des clubs affiliés à la Fédération Française Handisport
 4. le montant d'engagement est 12 € par doublette à régler sur place.
 5. Le nombre d'engagement doublette est illimité.
 6. les 8 parties de poule américaine se feront en 11 points ou 45 minutes
 7. La composition des joueurs doit rester la même pendant la durée du concours, toute la fraude entraîne l'élimination immédiate de l'équipe fautive.
 8. Si l'équipe est en retard de 10 minutes après le lancement des boules, elle sera pénalisée comme suit : 1 point par fraction de 5 minutes et après l'attente totale d'une demi heure, l'équipe est déclarée perdante.
 9. le port d'appareils auditifs et téléphone portable sont interdits sous peine d'exclusion immédiate d'une doublette.
 10. La section de pétanque se réserve le droit de modifier les indemnités suivant le nombre d'inscriptions insuffisantes.
 11. La section de pétanque du CSSNANTES se décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol ou de pertes d'effets personnels pendant durant du concours.
 12. **Attribution des Primes** . 1^{ère} place : 50 € - 2^{ème} place : 30 € - 3^{ème} place : 15 €
Chaque joueur aura un lot pour les perdants.
-

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU CLUB-----

Nom Prénom	Nom Prénom
1	
2	
3	
4	

Engagement est de 12 € X -----doublettes =----- €

Cachet du Club et Signature du Responsable

à s'adresser au Commissaire Mme GUITTET Marie-Thérèse
8 rue des Frênes
44840 LES SORINIERES
Avant le 30 octobre 2008.